



Assemblée générale

Distr. limitée
29 novembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 39 de l'ordre du jour

Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies

Albanie, Andorre, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Cap-Vert, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Inde, Islande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Mali, Malte, Maroc, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Ukraine et Uruguay : projet de résolution

Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Bélarus, Belgique, Cameroun, Chili, Croatie, Danemark, Finlande, Guinée-Bissau, Guyana, Irlande, Israël, Japon, Kirghizistan, Luxembourg, Monaco, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Sénégal, Suède, Thaïlande et Yémen.